



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Trente-sixième session

Rome, 11-14 et 16 octobre 2010

CARTOGRAPHIE DES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU NIVEAU DES PAYS

Sommaire

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CSA	Page 1
	Paragraphes
I. POURQUOI UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE DES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST-IL NÉCESSAIRE?	1 - 4
II. QU'ENTEND-ON PAR « CARTOGRAPHIE DES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE »?	5 - 7
III. QUELS SERAIENT LES PRINCIPAUX UTILISATEURS D'UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE?	8 - 9

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion du CSA sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org/cfs. Les documents sous forme électronique seront remis aux délégués au moment de l'inscription.

IV. QUELLES SONT LES UTILISATIONS POTENTIELLES D'UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE?	10 - 11
V. QUELS SERAIENT LES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS NÉCESSAIRES POUR PERMETTRE L'UTILISATION D'UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE AU NIVEAU DES PAYS?	12 - 13
VI. OUTILS ET SYSTÈMES D'INFORMATION EXISTANTS	14 - 16
VII. PROPOSITION DE PROCESSUS D'ÉLABORATION ET DE MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE	17 - 20

Le Comité est invité à:

- Approuver le plan d'élaboration et de mise en œuvre proposé dans le présent document
- Inciter les parties prenantes intéressées à s'associer à la mise en place de cette initiative au niveau national
- Demander au Secrétariat de continuer à faciliter, avec l'appui des parties prenantes du Groupe les activités relatives au plan d'élaboration et de mise en œuvre présenté dans ce document et qui est l'une des activités centrales du programme de travail du CSA pour 2010-2011, en vue de faire le point sur l'avancement des travaux lors de la session de 2011 du CSA, avec notamment les données d'expérience des pays
- Recommander que 4 à 6 gouvernements nationaux présentent les résultats de l'initiative de cartographie à la session de 2011 du CSA et contribuent aux débats sur les investissements et les actions au niveau national, les enseignements tirés, les bonnes pratiques et leurs avantages, ainsi que le besoin d'aide internationale.

I. POURQUOI UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE DES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST-IL NÉCESSAIRE?

Les cinq principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable

Principe 1: Des investissements dans des plans pris en charge par les pays, visant à affecter les ressources à des programmes et des partenariats bien conçus et axés sur les résultats.

Principe 2: Stimuler une coordination stratégique aux niveaux national, régional et mondial.

Principe 3: S'efforcer d'adopter une double approche globale de la sécurité alimentaire.

Principe 4: Veiller à ce que les institutions multilatérales jouent un rôle important.

Principe 5: Garantir un engagement soutenu et substantiel de la part de tous les partenaires à investir dans l'agriculture et la sécurité alimentaire et la nutrition.

1. Un outil permettant de dresser la carte des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire au niveau des pays est indispensable pour que les gouvernements des États et les autres utilisateurs soient davantage à même de prendre des décisions en connaissance de cause en vue de concevoir au mieux les politiques, stratégies et programmes nationaux et régionaux et allouer de façon optimale les ressources pour atteindre les objectifs fixés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Cet outil doit être simple, pratique et facile à utiliser. Il doit permettre aux gouvernements nationaux et à leurs partenaires de développement d'être mieux informés de la façon dont les moyens actuels sont utilisés et de déterminer où se situent les besoins les plus urgents nécessitant un soutien accru.

2. Un tel outil s'avère nécessaire car pour garantir une allocation efficace et efficiente des ressources, il est indispensable de disposer d'informations systématiques et exhaustives sur la totalité des actions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition relevant des quatre

dimensions de la sécurité alimentaire – disponibilité, accès, utilisation et stabilité. Un outil de cartographie favorise également la coordination et permet d'éviter les chevauchements et les lacunes lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes de sécurité

alimentaire et nutritionnelle auxquels sont associés un certain nombre d'acteurs et de secteurs dont les priorités politiques ne sont pas les mêmes.

3. Ce besoin a été exprimé par de nombreuses parties prenantes et à diverses occasions. Il est apparu après l'adoption de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation et des Objectifs du Millénaire pour le développement visant à réduire de moitié la faim dans le monde pour 2015. Des gouvernements nationaux ont expressément demandé, par l'intermédiaire du CSA en 2007 et 2008¹, des informations exhaustives en vue d'améliorer la planification stratégique et l'allocation des moyens. Depuis le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de 2009 et l'adoption des cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable (voir encadré), plusieurs pays se sont engagés à élaborer ou mettre à jour des plans d'investissement nationaux visant à affecter les ressources à des programmes et des partenariats bien conçus et axés sur les résultats (Principe 1). Ces pays ont besoin de manière particulièrement urgente de ces informations.

4. Le présent document définit un processus en vue d'élaborer et de mettre en œuvre un outil répondant au besoin exprimé. Il est présenté pour examen au CSA l'exercice de l'un des rôles du Comité réformé, à savoir: *À la demande des pays et/ou régions, faciliter l'appui et/ou l'émission d'avis concernant l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs plans d'action faisant l'objet d'une prise en charge nationale et régionale pour l'élimination de la faim*².

II. QU'ENTEND-ON PAR « CARTOGRAPHIE DES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE »?

5. Dans le présent document, le terme « cartographie » désigne:

- i. la description des actions – politiques, plans, stratégies, programmes et projets – à l'appui des objectifs en matière de nutrition et de sécurité alimentaire
- ii. l'établissement du schéma d'articulation entre ces actions et les flux de ressources (nationales et fournies par les donateurs), les institutions chargées de la mise en œuvre et les lieux et populations bénéficiaires.

6. La cartographie des actions au niveau des pays et l'identification des flux internationaux de ressources, financières et autres, des donateurs aux pays bénéficiaires, sont des processus distincts mais interdépendants. L'outil dresserait la carte de tous les types et de toutes les sources (nationales et internationales) d'investissement dans les actions relatives à la sécurité alimentaire au niveau des pays.

7. Les informations ainsi recueillies viendraient compléter celles fournies par d'autres outils et systèmes, comme la base données du Système de notification des pays créanciers du CAD/OCDE³, qui recense les flux de ressources des donateurs vers les pays, et, dans le même domaine, la base de données sur le financement du développement disponible sur AidData.org⁴, qui recense toutes les actions financées par les donateurs de l'OCDE et notifiées au CAD/OCDE. L'ensemble de ces informations pourrait être utilisé conjointement. La mise en place du suivi requiert davantage de temps car il faut déterminer les données de référence au regard desquelles il

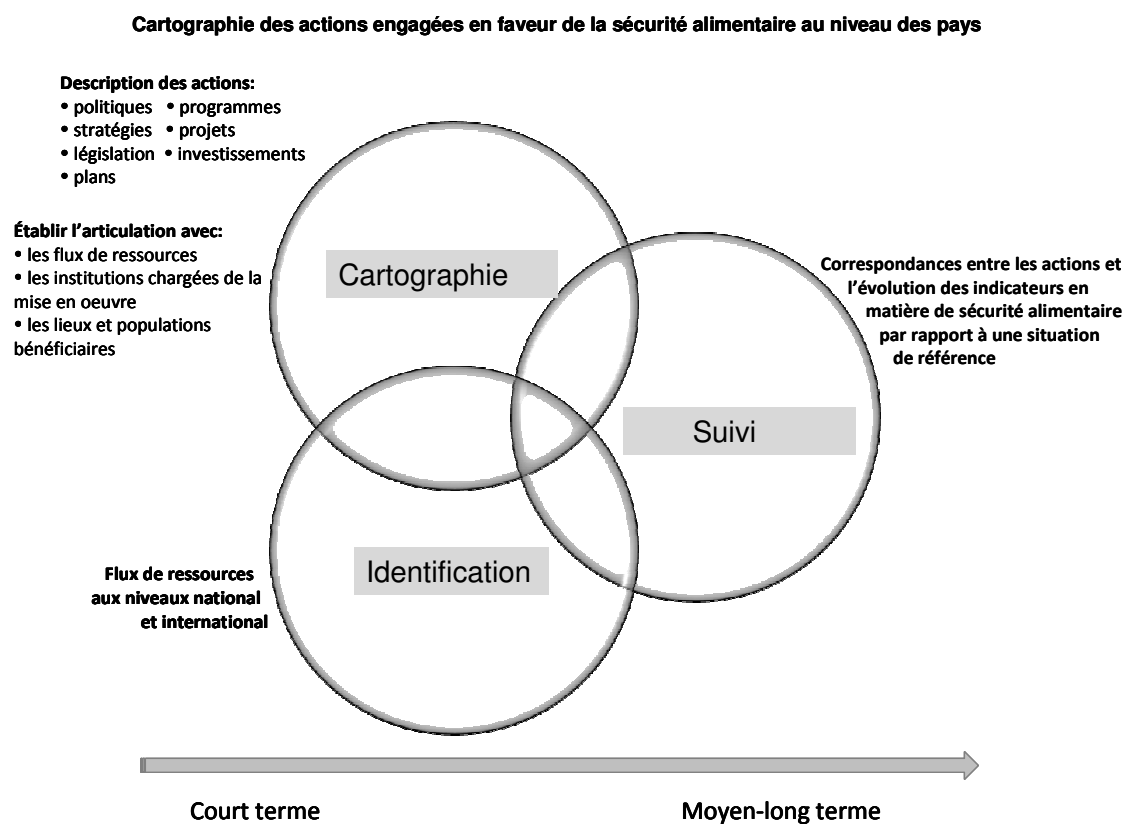
Voir CL 132/10 (par. 14-21) et CL 136/10 (par. 12-13).

² FAO. Octobre 2009. *Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Version finale*. CFS: 2009/2/Rev2, par. 5.

³ Comité d'aide au développement de l'OCDE. *CAD-OCDE – Base de données sur les activités d'aide*. Disponible en ligne sur: www.oecd.org/dataoecd/20/29/31753872.htm

⁴ AidData: A PLAID – Development Gateway Initiative. Description disponible en ligne sur: <http://www.developmentgateway.org/?id=406>

sera possible d'évaluer les résultats des actions et des investissements et d'établir des liens de cause à effet. Il ne s'agirait donc pas en soi d'une fonction de l'outil de cartographie, mais les informations fournies par celui-ci pourraient ensuite alimenter des processus de suivi. Le graphique ci-dessous illustre la façon dont ces fonctions complémentaires s'articulent.



III. QUELS SERAIENT LES PRINCIPAUX UTILISATEURS D'UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE?

8. Les principaux utilisateurs seraient les gouvernements nationaux ayant besoin d'informations pour appuyer la prise de décision concernant les politiques et programmes en matière de nutrition et de sécurité alimentaire. Parmi les autres utilisateurs potentiels dans les pays figurent les institutions non gouvernementales nationales, les organes multipartites, les représentants de la société civile, les organisations du secteur privé et les partenaires de développement qui participent aux processus de planification et de mise en œuvre conduits au niveau national et plaident en faveur d'investissements appropriés et suffisants dans la sécurité alimentaire et la nutrition.

9. L'information sur les actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire au niveau des pays est un élément essentiel du dialogue au niveau mondial. Elle permet de tirer les leçons des meilleures pratiques, de promouvoir les échanges de données d'expérience entre les pays et de mobiliser l'appui suffisant et approprié dont les pays ont besoin pour améliorer les interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Sur le plan international, les utilisateurs seraient notamment des organes intergouvernementaux officiellement constitués, comme le CSA, et d'autres partenaires multilatéraux et organisations de la société civile qui

encouragent les initiatives visant à réduire la faim et la malnutrition et assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous.

IV. QUELLES SONT LES UTILISATIONS POTENTIELLES D'UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE?

10. Les informations rassemblées devraient:

- a) inventorier de manière plus efficace les politiques et programmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition
- b) faire en sorte que les programmes soient mieux articulés les uns avec les autres et en phase avec les priorités nationales et locales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition
- c) être associées aux actions de suivi et d'évaluation visant à lutter contre la faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire
- d) faciliter l'échange d'informations avec les organes régionaux et la Plénière du CSA au sujet des bons résultats obtenus ainsi que des défis et besoins restants afin de solliciter des orientations et une assistance à cet égard.

11. La nature des informations dont pourraient disposer les décideurs grâce à un outil de cartographie met en lumière tout l'intérêt de celui-ci. Elles les aideraient à cerner les lacunes et les doubles emplois dans la mise en œuvre des politiques et des stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire, et à prendre le cas échéant des mesures correctives. Ces informations sont susceptibles de concerner des questions et domaines tels que:

- Le contexte général, par exemple: quels sont les politiques, stratégies et plans en matière de sécurité alimentaire actuellement en place?
- Les types de programmes et de projets mis en œuvre, par exemple: quels types d'actions sont engagés et dans quels secteurs?
- Les zones géographiques d'intervention, par exemple: dans quelles localités ces actions sont-elles mises en œuvre?
- La corrélation entre les actions et les stratégies nationales, par exemple: de quelle manière les actions mises en œuvre contribuent-elles aux quatre domaines de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, stabilisation et utilisation), et comment s'articulent-elles avec les objectifs stratégiques nationaux?
- La participation des parties prenantes, par exemple: qui (sources extérieures et nationales) finance les actions, et qui les met en œuvre?
- Les incidences budgétaires et les allocations en la matière, par exemple: quels sont les engagements, les dépenses effectives et les insuffisances de financement? Quelle est la part des fonds engagés utilisée pour répondre aux besoins immédiats et quelle est celle affectée aux investissements pour le développement?
- Les besoins d'appui, par exemple: quels sont les types et les volumes d'assistance internationale qui sont nécessaires pour renforcer les actions et les investissements nationaux?

V. QUELS SERAIENT LES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS NÉCESSAIRES POUR PERMETTRE L'UTILISATION D'UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE AU NIVEAU DES PAYS?

12. Pour que les arrangements institutionnels nécessaires à l'utilisation de l'outil soient conduits par les pays et viennent à l'appui des processus décisionnels nationaux en matière de développement, la mise en œuvre doit incomber aux mécanismes de coordination et structures institutionnelles existants. Conformément à l'approche retenue dans le document relatif à la réforme du CSA (CFS:2009/2 Rev.2), la mise en œuvre de l'outil de cartographie doit s'appuyer sur « des mécanismes nationaux multidisciplinaires [...] auxquels puissent participer toutes les parties prenantes essentielles qui œuvrent à faire progresser la sécurité alimentaire aux niveaux national et local », des mécanismes qui permettent « une identification et une mise en œuvre plus efficaces des politiques et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition ». Parmi les institutions et les organes multipartites existants qui seraient susceptibles de participer figurent les organismes nationaux chargés de la coordination en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, les alliances nationales contre la faim, les groupes thématiques sur la sécurité alimentaire et les réseaux d'ONG et d'OSC.

13. Les arrangements institutionnels seraient mis en place au niveau de chaque pays. L'institution responsable de la cartographie devrait en règle générale:

- Identifier les besoins spécifiques du pays en matière d'informations
- Autoriser la communication de données et d'informations
- Désigner un point focal national, un directeur technique chargé de veiller au bon déroulement de l'entrée des données au quotidien, de superviser le processus de contrôle de qualité et d'encadrer l'élaboration de rapports sur mesure.

Le point focal choisi devrait normalement:

- Désigner les fournisseurs de données habilités
- Mettre en place un mécanisme de contrôle de qualité et veiller à son bon fonctionnement
- Coordonner et encadrer un groupe de travail technique chargé de l'assistance à la mise en œuvre de l'outil.

VI. OUTILS ET SYSTÈMES D'INFORMATION EXISTANTS

14. Les initiatives existantes et les sources de données en la matière seraient utilisées dans toute la mesure du possible pour la conception de l'outil de cartographie et sa base de données centrale. Certains pays disposent déjà de systèmes susceptibles de fournir la plus grande partie des informations requises. Il existe par ailleurs un grand nombre de systèmes au niveau mondial qui collectent et diffusent différentes sortes de données et d'informations dans le domaine de la sécurité alimentaire. Il apparaît néanmoins après un rapide examen des plus intéressants dans le cadre de cette initiative que peu d'entre eux peuvent être directement utilisés pour la cartographie des actions en matière de sécurité alimentaire. Tous les outils et systèmes d'information existant dans ce domaine vont toutefois être étudiés plus avant durant la phase d'élaboration de l'outil de cartographie, afin d'utiliser au mieux les connaissances acquises et d'éviter les doubles emplois.

15. La FAO met actuellement en place un Système d'information sur la gestion et le suivi des activités dans le domaine de la sécurité alimentaire, dont un certain nombre d'éléments pourraient se révéler utiles pour un outil de cartographie. Ce système est une plateforme web conviviale destinée au partage d'informations sur les actions en matière de sécurité alimentaire mises en

œuvre ou prévues aux niveaux national et régional. Il s'agit d'une plateforme modulaire, avec une structure très souple permettant une adaptation aisée aux besoins des différents utilisateurs. Le système regroupe des informations sur les flux de ressources et des informations sur les programmes et projets, ce qui permet à l'utilisateur d'obtenir des résultats portant sur la répartition des actions et des flux de ressources et d'établir des comparaisons entre les secteurs, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires.

16. Plusieurs pays ont déjà fait part de l'intérêt qu'ils portaient à l'outil actuellement élaboré par la FAO pour cartographier les actions en matière de sécurité alimentaire. Ils voient ce Système d'information sur la gestion et le suivi des activités dans le domaine de la sécurité alimentaire comme un outil d'aide à la décision pour les gouvernements et leurs partenaires du développement. En septembre 2010, cet outil va être mis en place à titre d'essai dans trois pays (Afghanistan, Nigéria, Sierra Leone). En fonction de l'intérêt existant et des fonds disponibles, des dispositions pourraient être prises afin d'étendre à un nombre limité d'autres pays intéressés les tests et les consultations à l'issue du CSA. Durant ce processus, une analyse détaillée des possibilités de contribution du Système à la mise au point de l'outil de cartographie envisagé serait menée.

VII. PROPOSITION DE PROCESSUS D'ÉLABORATION ET DE MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE

17. L'une des idées maîtresses devant présider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un outil de cartographie est que ce processus doit être piloté par les pays. Il faut aussi exploiter les structures institutionnelles en place et donner de la valeur ajoutée aux informations sur la sécurité alimentaire existantes. Il est indispensable que les parties prenantes nationales soient mises à contribution dès les premiers stades. Un appui au niveau international serait également nécessaire afin de parfaire la conception de l'outil et les arrangements institutionnels. Il faudrait également apporter un soutien technique aux pays décidant de se doter de l'outil et de le mettre en œuvre. Cette assistance pourrait être fournie par le Secrétariat du CSA, sous la conduite du Bureau du CSA et du Groupe consultatif et avec l'appui d'un large réseau de partenaires intéressés aux niveaux mondial et national.

18. Nous proposons une approche par étape caractérisée par:

- i. une démarche fondée sur l'étude des outils et méthodes existants qui peuvent contribuer à la conception et la mise en œuvre d'un outil de cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire
- ii. une démarche pratique grâce aux pays ayant déjà entamé des activités de cartographie des actions en matière de sécurité alimentaire
- iii. la mise en commun de ces deux démarches, débouchant sur la présentation au CSA d'un projet intégré.

Cette approche par étape se décomposerait de la manière suivante:

- Étude des outils de cartographie existants afin de tirer les enseignements et repérer les lacunes en matière d'information
- Mise à profit des initiatives déjà lancées en la matière
- Prise en compte des leçons tirées dans les pays ayant mis au point des systèmes et outils pouvant présenter une utilité pour la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire
- À partir des résultats de ces étapes, organisation d'un atelier consultatif afin de:
 - i. débattre d'un document d'étude sur les outils/systèmes existants, notamment avec des représentants de ces systèmes

- ii. examiner les résultats de la phase d'essai du Système d'information sur la gestion et le suivi des activités dans le domaine de la sécurité alimentaire, à partir des informations préalablement fournies par des représentants des pays participants
 - iii. associer un grand nombre de parties prenantes à la phase de planification en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'outil de cartographie
 - iv. susciter la participation pleine et entière des pays à la mise au point et à la prise en main de l'outil de cartographie
 - v. recommander une marche à suivre.
19. Un plan de travail provisoire pour la période 2010-2011 pourrait se décomposer comme suit:
- Créer une équipe de travail sur la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire au niveau des pays, chargée de donner conseils et orientations pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'outil de cartographie
 - Organiser un atelier entre les parties prenantes afin d'examiner les systèmes d'information et les outils de cartographie existant dans ce domaine, aux niveaux mondial et national, et de donner des avis sur le processus d'élaboration d'un outil de cartographie des actions nationales engagées en faveur de la sécurité alimentaire, tel que défini ci-dessus
 - Résoudre les questions liées à la conception technique et émettre des recommandations quant aux différents formats de sortie des données qui seront produites par l'outil
 - Fournir un soutien aux pays qui en font la requête et souhaitent évaluer l'intérêt éventuel des parties prenantes pour l'outil de cartographie et créer des arrangements institutionnels en vue d'une mise à l'essai
 - Préparer un rapport faisant état des résultats obtenus qui serait présenté lors de la session de 2011 du Comité, de même qu'un certain nombre de rapports de pays ayant commencé à mettre en œuvre l'outil.
20. Le coût estimatif de la mise en œuvre du plan de travail défini au paragraphe 19 serait de 200 000 USD environ. Cette somme couvrirait le coût des consultants, de l'organisation des ateliers, des frais de déplacement des participants et du soutien technique apporté aux pays participant aux activités de la phase d'essai.